

**Revenus, coûts et marges
dans la filière bovine**

Actualisation mai 2016

La mission du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie consiste à créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. C'est dans ce cadre que la Direction générale Analyses économiques et Economie internationale a édité cette étude. Un suivi rigoureux des performances des secteurs et des marchés est en effet l'une de ses missions-clés.

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale
Rue du progrès 50
1210 Bruxelles

0800 120 33

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Introduction	5
1. Elevage bovin	6
1.1. Caractéristiques générales	6
1.2. Recettes et coûts supportés par l'éleveur	6
1.2.1. Evolution du prix des carcasses.....	6
1.2.2. Evolution de quelques postes de coûts importants.....	7
1.3. Situation financière de l'éleveur	9
Focus. Indice de la viande bovine	11
2. Les différents maillons de la filière bovine	13
2.1. La rentabilité des différents maillons de la filière bovine.....	13
2.1.1. Fabricants d'aliments composés pour animaux (NACE 10.91).....	14
2.1.2. Marchands de bétail (NACE 46.231).....	15
2.1.3. Abattoirs et ateliers de découpe (NACE 10.11)	15
2.1.4. Commerce de détail (NACE 47.11).....	16
3. Evolution des prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les principaux pays voisins	17
3.1. Consommation de viande bovine	17
3.2. Evolution du prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les principaux pays voisins.....	17
3.3. Commerce extérieur.....	18
4. Mécanisme de transmission des prix.....	20
Focus. Analyse du mécanisme de transmission des prix et des marges dans la filière bovine en France	21
Conclusion	22
Annexe.....	24

Liste des graphiques

Graphique 1. Prix des carcasses de bovins en Belgique et dans l'Union européenne.....	7
Graphique 2. Prix des aliments concentrés et prix moyen des tourteaux de soja, du maïs et du blé	8
Graphique 3. Prix des aliments pour bovins et de leurs composants	9
Graphique 4. Résultats comptables des exploitations bovines spécialisées.....	10
Graphique 5. Indice de la viande bovine – évolution du ratio simplifié	12
Graphique 6. Prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les principaux pays voisins	18
Graphique 7. Balance commerciale de la Belgique et répartition des exportations pour les produits à base de viande bovine.....	19
Graphique 8. Prix de revient d'une carcasse de bovin et du prix à la consommation de la viande bovine.....	20

Liste des tableaux

Tableau 1. Marges d'exploitation des différents maillons de la filière bovine et de l'industrie alimentaire considérée comme valeur de référence ; dispersion en quartiles en 2014	14
Tableau 2. Aperçu des marges brute et nette annuelles moyennes de quelques maillons de la filière bovine et de l'industrie alimentaire	17

Introduction

Les éleveurs de bovins, tout comme les producteurs de lait et les éleveurs de porcs, ont dû faire face ces dernières années à une baisse du prix de revient, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la rentabilité.

En 2013, une vaste mise à jour de la précédente étude sur la filière bovine avait déjà été réalisée. D'autres mises à jour relatives à la filière laitière et porcine ont également été publiées par la suite. La présente note vise à fournir une actualisation concise des études sur la filière bovine.

La note actualisée se présente comme suit :

Le premier chapitre met l'accent sur le premier maillon de la filière bovine, à savoir l'éleveur. Une attention particulière est accordée à l'évolution des recettes et des principaux postes de coûts. La situation économique et financière de l'éleveur est examinée à l'aide de résultats comptables des régions.

Un focus fournit de plus amples explications sur l'indice de la viande bovine, qui est publié tous les trois mois sur le site Internet du SPF Économie.

Le deuxième chapitre se penche sur la rentabilité des autres maillons de la filière bovine, à savoir l'industrie des aliments composés (NACE 10.91), les marchands de bétail (NACE 46.231), les abattoirs et ateliers de découpe (NACE 10.11) et le commerce de détail (NACE 47.11).

Le troisième chapitre examine l'évolution des prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les pays voisins. Le commerce extérieur de la viande bovine y est également traité.

Le quatrième chapitre porte sur le mécanisme de transmission des prix à travers la filière bovine.

Enfin, les principales conclusions de cette étude sont présentées.

Myrle Claessens, Mathias Ingelbrecht et Jean-Paul Theunissen du service « Prix et fonctionnement du marché » ont collaboré à l'élaboration de cette note.

1. Elevage bovin

1.1. Caractéristiques générales

Le secteur de la viande bovine reste une branche importante de l'agriculture belge. Au cours de la période 2010-2014, la valeur de la production de la viande bovine représentait en moyenne 1,1 milliard d'euros, soit 14 % de la valeur totale de la production de l'agriculture belge. Entre 2000 et 2012, le cheptel bovin n'a cessé de diminuer (-18,3 %). Toutefois, depuis 2013, il est à nouveau en légère progression et fluctue aux alentours de 2,5 millions de bêtes. Par contre, le nombre d'exploitations bovines a poursuivi sa diminution pour atteindre 21.147 unités en 2014, soit une baisse de 45 % par rapport à l'année 2000. Le nombre total d'abattages de bovins a enregistré une hausse ces dernières années. En 2015, 872.548 bovins ont été abattus, soit un nombre record pour ces douze dernières années¹.

1.2. Recettes et coûts supportés par l'éleveur

Ce chapitre vise à examiner les recettes de l'éleveur au moyen du prix des carcasses de bovins. Les coûts supportés par l'éleveur de bovins sont également analysés sur la base du principal poste de coûts, à savoir les coûts de l'alimentation animale. La période analysée s'étend de 2005 à avril 2016.

1.2.1. Evolution du prix des carcasses

La plus grande partie des abattages en Belgique concerne des bovins ayant une conformation excellente à supérieure avec un état d'engraissement plutôt faible (catégorie S2²). Ces bovins sont pour la plupart destinés au marché intérieur. La viande vendue dans les supermarchés en Belgique provient surtout de taureaux. C'est pourquoi l'évolution des prix des carcasses AS2 est analysée pour la Belgique. Ces prix sont comparés à ceux des carcasses AU2, plus répandues dans l'Union européenne.

En avril 2016, le prix d'une carcasse AS2 dépassait, en moyenne, de 9,2 % le niveau moyen observé en 2005. Le prix d'une carcasse AS2 a atteint un pic en août 2013. Il s'élevait alors à 534,17 euros/100 kg, soit 20,3 % de plus que le prix moyen de 2005. Depuis septembre 2013, le prix de revient d'une carcasse AS2 suit une tendance baissière. En avril 2016, il accusait un recul de 9,2 % par rapport à août 2013. Pour une carcasse AS2, l'éleveur percevait ainsi 484,94 euros/100 kg. Les carcasses AU2 ont, quant à elles, connu une évolution plus volatile tant en Belgique que dans l'Union européenne en moyenne. En avril 2016, le prix d'une carcasse AU2 en Belgique était en moyenne supérieur de 29,1 % au prix moyen de 2005, ce qui correspondait à un niveau de prix de 367,49 euros/100 kg, tandis que le prix européen moyen d'une carcasse AU2 se révélait 18 % plus élevé, soit 394,72 euros/100 kg³.

¹ Source : SPF Economie, DG Statistique – Statistics Belgium

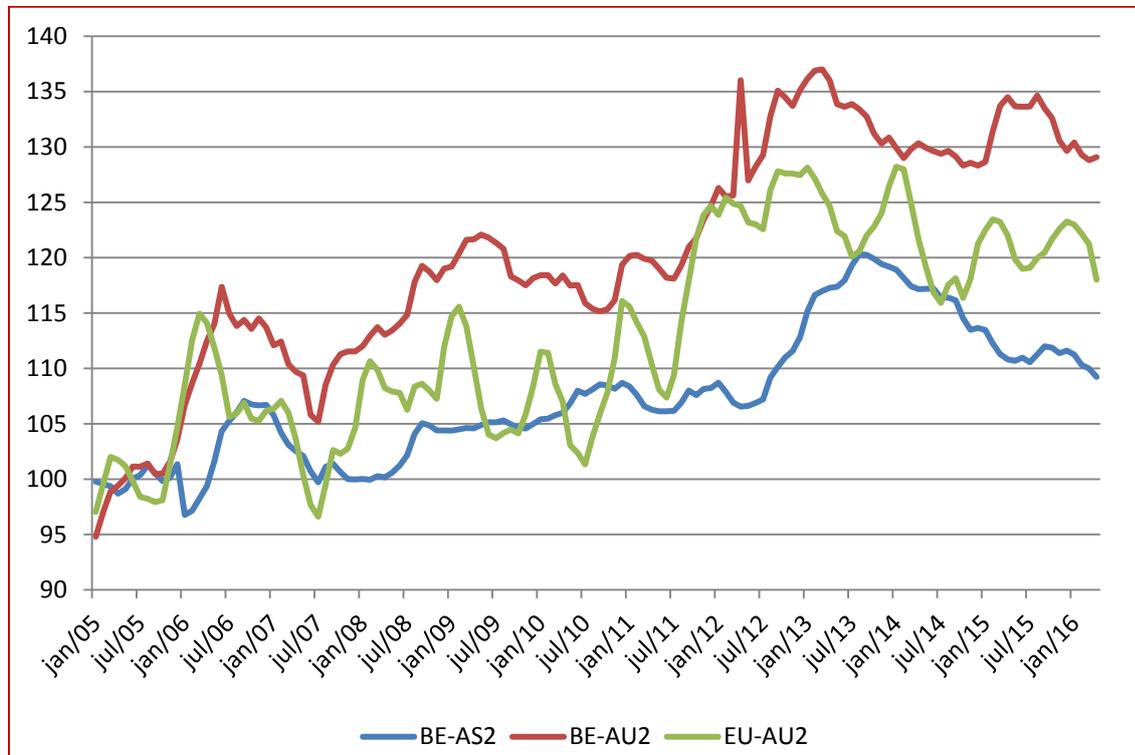
² Les prix des carcasses sont classés en fonction du type d'animal (jeunes taureaux (catégorie A), vieux taureaux (catégorie B), bœufs (catégorie C), vaches (catégorie D), génisses (catégorie E), et en fonction de la conformation (le classement des carcasses « SEUROP », dans lequel « S » indique une conformation supérieure et « P » la catégorie ayant la moins bonne conformation).

³ Le graphique sur le niveau des prix est disponible en annexe 1.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique. »

Graphique 1. Evolution du prix des carcasses de bovins en Belgique et dans l'Union européenne

(Indice 2005=100)



Source : Région flamande, CE.

1.2.2. Evolution de quelques postes de coûts importants

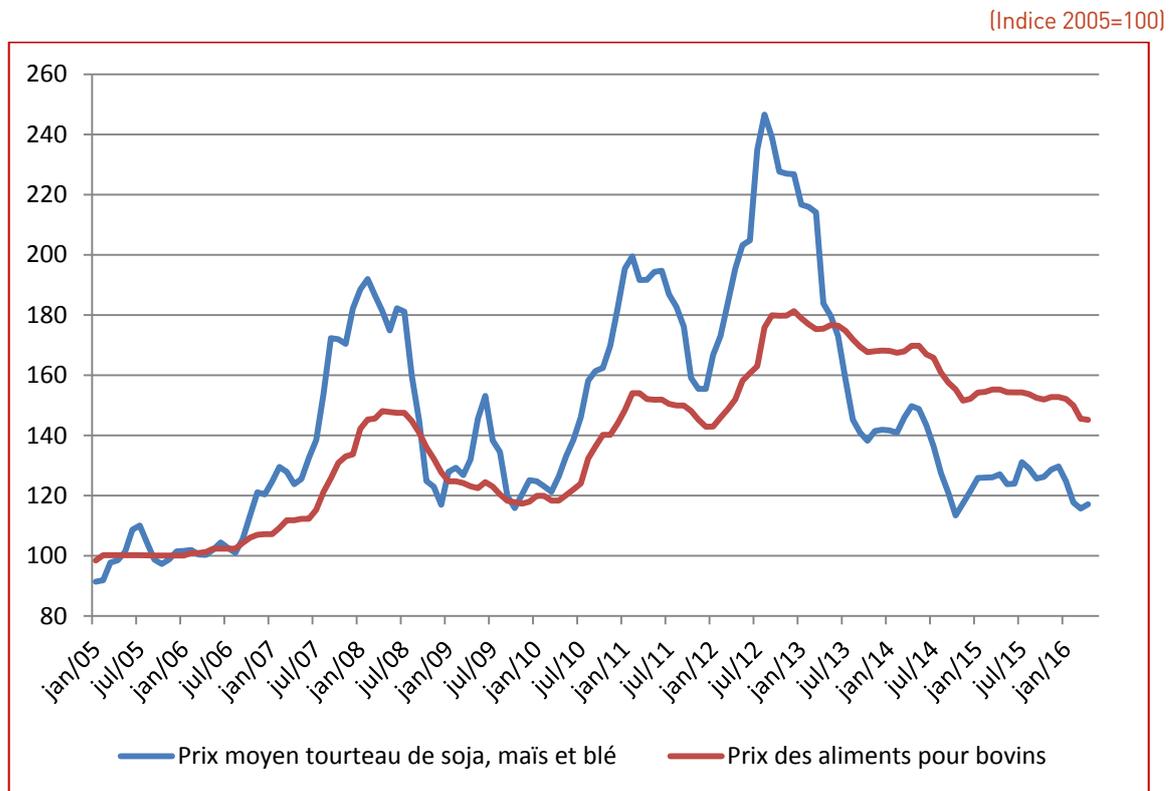
Outre les charges foncières, les coûts de l'alimentation animale sont l'un des principaux postes de coûts pour un éleveur de bovins⁴. Le prix des aliments concentrés est extrêmement tributaire des cours internationaux des matières premières entrant dans leur composition (notamment les tourteaux de soja, le maïs et le blé). Le graphique 2 présente l'évolution des aliments concentrés pour bovins ainsi que la moyenne des cours internationaux des principales matières premières de ces aliments.

Le prix des aliments concentrés est moins volatil que la moyenne des trois matières premières. Les prix des matières premières ont connu trois périodes d'augmentation des prix, juillet 2006-janvier 2008, février 2010-février 2011 et décembre 2011-août 2012. Ces augmentations de prix ont été suivies directement par le prix des aliments concentrés, mais dans une moindre mesure. Au cours de la période considérée, les aliments concentrés ont atteint un prix plafond en décembre 2012. Par rapport à 2005, le prix des aliments concentrés a progressé en moyenne de 81,3 % en décembre 2012. Depuis lors, le prix des aliments concentrés n'a cessé d'être orienté à la baisse, mais dans une moindre mesure que la moyenne des matières premières. En avril 2016, l'éleveur de bovins devait encore déboursier en moyenne 45,2 % de plus pour les aliments concentrés qu'en 2005. Depuis août 2012, les cours internationaux des matières premières ont donc accusé un recul plus net, même si

⁴ 12,2 % du coût total en Wallonie et 17,4 % du coût total en Flandre, soit le principal poste de coûts variables.

ceux-ci sont repartis légèrement à la hausse entre octobre 2014 et décembre 2015, moment où ils sont repartis à la baisse.

Graphique 2. Evolution des prix des aliments concentrés et du prix moyen⁵ des tourteaux de soja, du maïs et du blé



Source : APFACA, FMI, CE.

Le graphique 3 permet d'analyser autrement l'évolution du coût des aliments pour bovins. Ce graphique présente ainsi l'évolution des prix de la ration alimentaire nécessaire pour assurer la croissance d'un kilo de viande bovine. La ration alimentaire se compose comme suit : 40 % d'aliments concentrés, 20 % de blé, 15 % d'orge, 15 % de maïs et 10 % de paille⁶. Calculé de cette manière, le prix des aliments pour bovins a augmenté 43,1 % en avril 2016 par rapport à la moyenne de 2005.

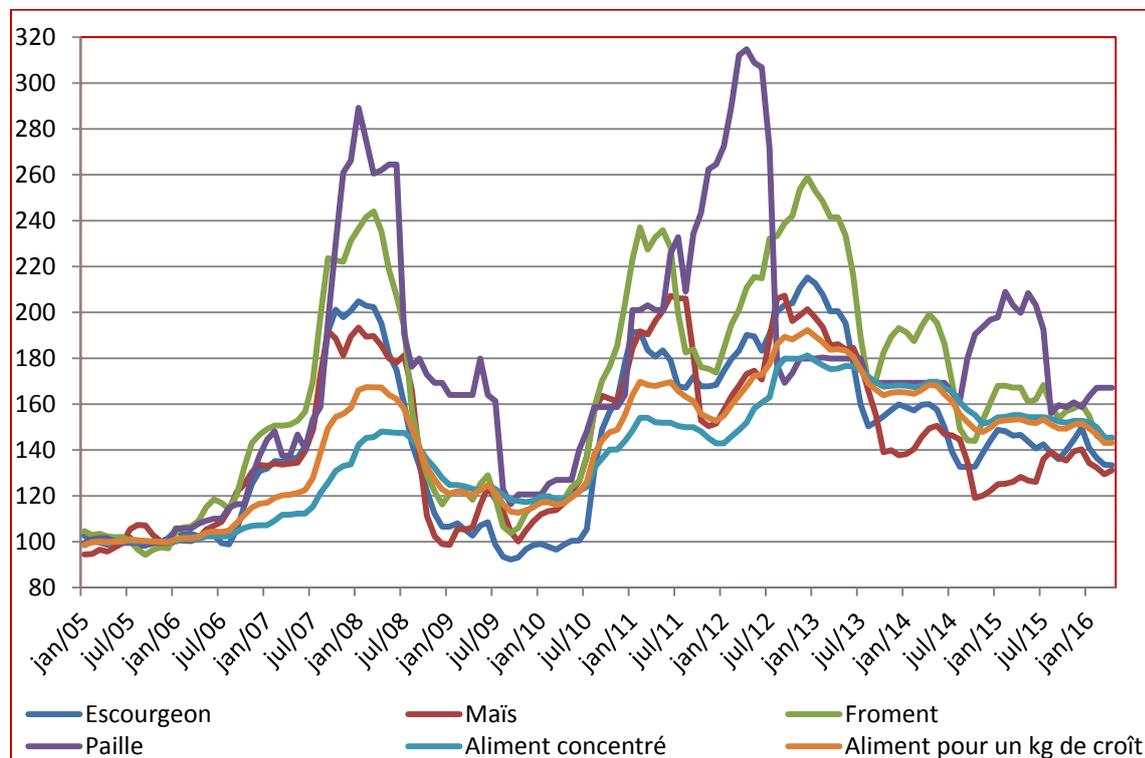
⁵ Il s'agit d'une moyenne arithmétique.

⁶ Cette méthode de calcul est également utilisée pour l'indice de la viande bovine.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique. »

Graphique 3. Evolution des prix des aliments pour bovins et de leurs composants

(Indice 2005=100)



Source : APFACA, CE, FMI, SPF Economie.

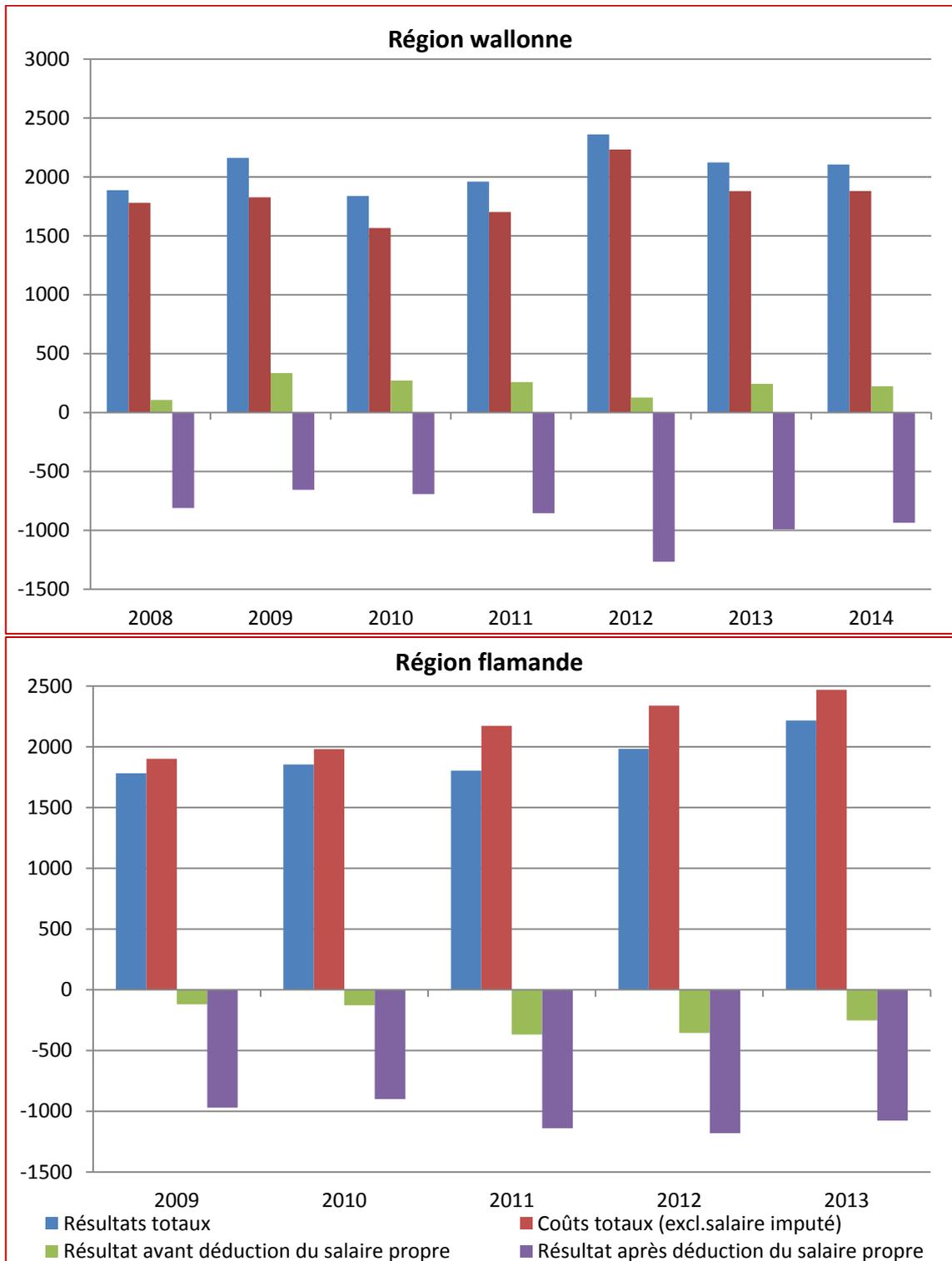
1.3. Situation financière de l'éleveur

Sur la base de données comptables des régions, il est possible d'analyser la situation financière des exploitations bovines spécialisées. Le graphique 3. présente la situation financière des exploitations bovines spécialisées en Wallonie et en Flandre. Il ressort de ce graphique que les recettes (en euros par vache allaitante) d'une exploitation bovine spécialisée en Wallonie ont couvert l'ensemble des coûts hors rémunération propre durant la période analysée. En 2012, les recettes par vache allaitante ont atteint leur plus haut niveau, mais les coûts affichaient aussi un niveau maximal. Au final, le résultat net d'exploitation avant imputation de la rémunération propre se révélait donc le plus faible cette année-là, abstraction faite de 2008. En prenant en compte la rémunération propre, le résultat net d'exploitation se révélait chaque année négatif. Autrement dit, les recettes ne permettaient pas de couvrir l'ensemble des coûts, en ce compris la rémunération propre. En 2013 et en 2014, les résultats se révélaient un peu moins négatifs.

En Flandre, les recettes par vache allaitante se révélaient systématiquement inférieures à l'ensemble des coûts hors rémunération propre, ce qui a conduit à un résultat net d'exploitation négatif hors rémunération propre. En 2013, les recettes ont atteint un niveau maximal, tout comme les coûts par vache allaitante sur l'ensemble de la période considérée. En prenant en compte la rémunération propre, 2012 se révélait par contre l'année la moins rentable, comme c'était le cas en Wallonie.

Graphique 4. Résultats comptables des exploitations bovines spécialisées

(En euros par vache allaitante)



Source : Région wallonne, Région flamande.

Focus. Indice de la viande bovine

Ces dernières années, l'éleveur de bovins a dû faire face à une forte volatilité des prix des matières premières nécessaires à la fabrication d'aliments pour animaux. Durant la première moitié de 2010, les prix des matières premières ont grimpé en flèche, ce qui a entraîné la flambée des coûts de l'alimentation animale, soit le principal poste de coûts de l'éleveur. Compte tenu de cette forte volatilité, la concertation de la chaîne de la filière bovine a conclu un accord interprofessionnel (AIP) le 29 janvier 2013, concernant la prise en compte des variations excessives des prix de l'alimentation animale dans les négociations commerciales. Cet accord introduit un système dans lequel la concertation est entamée dès que la volatilité des prix de l'alimentation animale met à mal les marges brutes de l'éleveur.

Le SPF Economie a collaboré au développement de ce ratio simplifié, qui vise à estimer la marge brute de l'éleveur⁷. La marge brute simplifiée est calculée comme le rapport entre l'indice des prix de vente des bovins et l'indice des prix d'achat des aliments pour bovins⁸. L'indice de référence est une moyenne mobile sur 18 mois de l'indice de la marge brute simplifiée. Les seuils supérieur et inférieur se situent respectivement 10 % au-dessus et 10 % en dessous de la marge de référence. Dès que le seuil supérieur ou inférieur est dépassé, le groupe de travail de la chaîne de la viande bovine peut décider d'entamer la concertation. Le dernier dépassement du seuil supérieur remonte à juillet 2013. Depuis lors, la marge brute simplifiée a fluctué dans les limites de la marge de référence, comme le montre le graphique 5.

⁷ Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

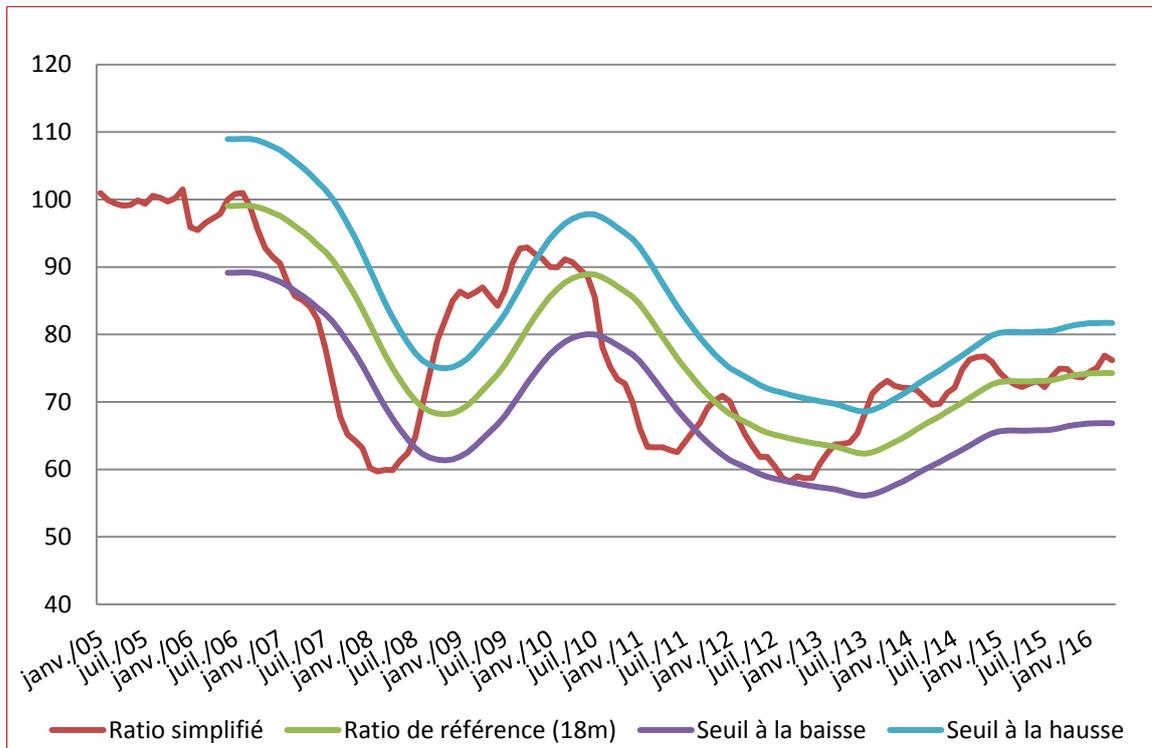
http://economie.fgov.be/fr/spf/structure/Monitoring_secteurs_marche/viande_bovine/

⁸ L'indice des prix de vente des bovins est calculé sur la base de la série de données : « mercuriales mensuelles du marché de la viande bovine, prix mensuels des carcasses bovines, catégorie A – jeunes taureaux de la variété S2 ». Cette série est disponible auprès du département Agriculture et Pêche du Gouvernement flamand.

L'indice des aliments pour bovins est calculé sur la base des cours des matières premières des principaux composants des aliments pour bovins, dont la composition est fixée comme suit : 55 % d'aliments concentrés, 15 % de maïs, 10 % d'orge, 10 % de blé et 10 % de paille. Ces cours des matières premières sont disponibles auprès de l'APFACA, de la Commission européenne et du FMI.

Graphique 5. Indice de la viande bovine – évolution du ratio simplifié

(Indice 2005=100)



Source : APFACA, Région flamande, calculs propres.

2. Les différents maillons de la filière bovine

2.1. La rentabilité des différents maillons de la filière bovine

Cette partie vise à examiner l'évolution de la rentabilité de chaque maillon de la filière bovine, à l'exception des marchands de bétail, au cours de la période 2008-2014. Cette rentabilité a été calculée au moyen des marges brute⁹ et nette¹⁰ d'exploitation. Étant donné que ces marges sont déterminées en fonction du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation, seules les entreprises ayant publié des comptes annuels selon un schéma complet ont été prises en compte. En effet, le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation ne sont généralement repris que dans ce type de comptes annuels¹¹. Néanmoins, ces entreprises représentent une part très importante du chiffre d'affaires du secteur/maillon en question.

Le tableau 1 présente les marges brute et nette d'exploitation des différents maillons de la filière bovine ainsi que les marges d'exploitation de l'industrie alimentaire, qui est utilisée comme valeur de référence. La dispersion des marges d'exploitation est exprimée au moyen des premier et troisième quartiles et de la médiane pour 2014. Les marges d'exploitation des différents maillons sont analysées dans les paragraphes suivants.

⁹ Méthode de calcul de la marge brute d'exploitation : (bénéfice ou perte d'exploitation (9901) + amortissements (630) + réductions de valeur (631/4) + provisions (635/7)) / (chiffre d'affaires (70) + autres produits d'exploitation (74) – subventions et montants compensatoires (740)) x 100.

¹⁰ Méthode de calcul de la marge nette d'exploitation : (bénéfice ou perte d'exploitation (9901) + subside en capital (9125)) / (chiffre d'affaires (70) + autres produits d'exploitation (74) – subventions et montants compensatoires (740)) x 100.

¹¹ Seules les grandes entreprises sont tenues d'utiliser un schéma complet pour leurs comptes annuels. Les petites entreprises peuvent utiliser un schéma abrégé dans lequel la mention du chiffre d'affaires est facultative. Une entreprise est considérée comme petite si elle n'a pas dépassé plus d'un des plafonds suivants lors des deux derniers exercices clôturés : moyenne annuelle du nombre de travailleurs occupés : 50 ; chiffre d'affaires (hors TVA) : 7.300.000 euros ; total du bilan : 3.650.000 euros, sauf si la moyenne annuelle de l'effectif du personnel dépasse 100 unités (dans ce cas, l'entreprise est considérée comme grande). Dans tous les autres cas, les entreprises sont considérées comme grandes.

Tableau 1. Marges d'exploitation des différents maillons de la filière bovine et de l'industrie alimentaire considérée comme valeur de référence ; dispersion en quartiles¹² en 2014

(En %)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moy 08/14	Moy 08/13	3 ^e quartile 2014	Médiane 2014	1 ^{er} quartile 2014
Industrie des aliments composés												
Marge brute d'exploitation	2,2	2,1	3,2	2,5	2,6	1,8	2,7	2,4	2,4	6,4	3,0	1,7
Marge nette d'exploitation	1,1	0,9	1,6	1,3	1,4	0,8	1,5	1,2	1,2	3,4	1,1	0,5
Abattoirs et ateliers de découpe												
Marge brute d'exploitation	3,0	3,5	3,0	3,1	2,5	2,6	3,1	3,0	3,0	4,7	2,9	1,4
Marge nette d'exploitation	1,3	1,6	1,3	1,5	1,0	1,3	1,6	1,4	1,3	2,6	1,5	0,2
Commerce de détail												
Marge brute d'exploitation	5,0	5,3	5,3	5,5	7,7	5,0	4,4	5,5	5,6	7,1	3,6	0,6
Marge nette d'exploitation	3,4	3,7	3,8	4,1	6,2	3,4	2,8	3,9	4,1	4,9	1,6	-1,3
Industrie alimentaire (référence)												
Marge brute d'exploitation	5,2	6,2	6,0	5,0	4,9	4,9	5,4	5,4	5,4			
Marge nette d'exploitation	2,9	3,8	3,5	2,9	2,7	2,9	3,1	3,1	3,1			

Source : SPF Economie (DG Statistique), Bureau van Dijk (Bel-first), calculs propres, AFSCA, FEBEV.

2.1.1. Fabricants d'aliments composés pour animaux (NACE 10.91)

Les marges d'exploitation dans l'industrie des aliments pour animaux sont relativement limitées. Pour la période 2008-2014, la marge brute d'exploitation fluctuait entre 1,8 et 3,2 % (moyenne annuelle de 2,4 %), tandis que la marge nette se situait entre 0,8 et 1,6 % (moyenne annuelle de 1,2 %). Ces marges se situaient ainsi bien en deçà de la moyenne annuelle de l'industrie alimentaire (marges brute et nette d'exploitation de respectivement 5,4 et 3,1 % entre 2008 et 2014). En 2014, les marges brute (2,7 %) et nette (1,5 %) se situaient bien au-dessus de la moyenne annuelle pour la période 2008-2013 (respectivement 2,4 % et 1,2 %).

En ce qui concerne la dispersion des marges dans l'industrie des aliments pour animaux, un quart des entreprises avaient une marge brute d'exploitation inférieure à 1,7 % en 2014 (premier quartile), tandis qu'un quart présentait une marge brute d'exploitation supérieure ou égale à 6,4 % (troisième quartile). La valeur médiane s'élevait à 3 %.

En 2014, un quart des entreprises avaient une marge nette d'exploitation inférieure à 0,5 % (premier quartile), tandis qu'un quart présentait une marge nette d'exploitation supérieure ou égale à 3,4 % (troisième quartile). La valeur médiane était de 1,1 %.

Pour la période 2010-2014, les cinq plus grandes entreprises détenaient ensemble une part de marché de 44 % en moyenne. Durant cette période, cette part de marché a progressivement augmenté.

¹² Lors du calcul des quartiles, la valeur la plus élevée ainsi que la valeur la plus faible de la série des ratios n'ont pas été prises en compte.

2.1.2. Marchands de bétail (NACE 46.231)

En 2014, la Belgique comptait moins de 1.100 marchands de bétail¹³. En 2014, moins de 3 % des entreprises ont déposé des comptes annuels selon un schéma complet à la Centrale des bilans de la BNB. Ce nombre n'a pas été jugé suffisamment représentatif pour calculer la rentabilité de cette branche du secteur bovin.

Des études belge¹⁴ et néerlandaise¹⁵ montrent que plus la taille des exploitations bovines augmente et devient plus homogène, moins le rôle du marchand de bétail est important. Ce maillon semble donc perdre de plus en plus de son importance. Les marchands et marchés de bétail conservent néanmoins une valeur ajoutée lorsque l'offre est plus réduite et plus diversifiée. Ce maillon intermédiaire a encore un rôle à jouer en matière de redistribution, de formation de lots et de tarification.

2.1.3. Abattoirs et ateliers de découpe (NACE 10.11)

Avec des marges brute et nette moyennes annuelles de respectivement 3 et 1,4 % pour la période 2008-2014, la rentabilité¹⁶ des abattoirs et ateliers de découpe se situe légèrement au-dessus de celle de l'industrie des aliments composés pour animaux. Cette branche de la filière bovine reste toutefois en deçà de la moyenne annuelle de l'industrie alimentaire pour la période 2008-2014. En comparaison avec 2013, les marges brute et nette d'exploitation ont fortement progressé en 2014 (respectivement 3,1 et 1,6 % contre 2,6 et 1,3 % en 2013).

En ce qui concerne la dispersion des marges des abattoirs et des ateliers de découpe, un quart des entreprises avaient une marge brute d'exploitation inférieure à 1,4 % en 2014 (premier quartile), tandis qu'un quart présentait une marge brute d'exploitation supérieure ou égale à 4,7 % (troisième quartile). La valeur médiane était de 2,9 %.

En 2014, un quart des entreprises avaient une marge nette d'exploitation inférieure à 0,2 % (premier quartile), tandis qu'un quart présentait une marge nette d'exploitation supérieure ou égale à 2,6 % (troisième quartile). La valeur médiane s'élevait à 1,5 %.

Les cinq plus grands abattoirs et ateliers de découpe détenaient ensemble une part de marché moyenne de 37 % pour la période 2010-2014. Le degré de concentration a augmenté au cours de la période.

¹³ Ce code NACE regroupe le commerce de gros de bovins, de porcs, de chevaux, de moutons, de chèvres, de poulets, de poussins, de canards, d'oies, de dindons et autres volailles (source : SPF Economie, DG Statistique – Statistics Belgium).

¹⁴ Tuytschaever, Caroline (2003), Toekomst van veemarkten in het ketenmanagement voor rundvlees, UGent.

¹⁵ Hoste R., Bolhuis J., Wisman J.H. (2013), *Economische betekenis en perspectief van de Nederlandse veehandel*, Lei Wageningen, avril.

¹⁶ Bien que l'abattage et la découpe de la viande puissent constituer deux secteurs distincts dans la filière bovine, ils sont examinés conjointement dans cette étude sur le plan de la rentabilité. Le nombre d'abattoirs « purs » est relativement limité et seuls quelques-uns publient des comptes annuels selon un schéma complet. En outre, les abattoirs combinent souvent les deux activités.

2.1.4. Commerce de détail (NACE 47.11)

Aucune information financière spécifique n'était disponible à propos des marges dans le commerce de détail pour la vente de viande bovine. En outre, certains détaillants sont eux-mêmes propriétaires d'un abattoir ou d'un atelier de découpe, tandis que d'autres ne le sont pas. La rentabilité de cette activité est dès lors analysée au moyen des marges du commerce de détail dans son ensemble. Cette analyse se base sur les marges brute et nette d'exploitation du sous-secteur 47.11 (commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire).

Au cours de la période 2008-2014, le commerce de détail a réalisé une marge brute annuelle moyenne de 5,5 %, contre une marge nette de 3,9 %. Le commerce de détail a ainsi enregistré de meilleurs résultats que l'industrie alimentaire pour cette période (respectivement 5,4 % et 3,1 %). 2012 se révélait une année exceptionnelle pour le commerce de détail avec une marge brute (7,7 %) et une marge nette d'exploitation (6,2 %) bien au-dessus de la moyenne annuelle du secteur pour la période 2008-2014. Ce résultat était principalement le fruit, en termes de chiffre d'affaires, d'un détaillant du top 3 qui a enregistré des résultats particulièrement bons en 2012.

En ce qui concerne la dispersion des marges dans le commerce de détail, un quart des entreprises avaient une marge brute d'exploitation inférieure à 0,6 % en 2014 (premier quartile), tandis qu'un quart présentait une marge brute d'exploitation supérieure ou égale à 7,1 % (troisième quartile). La valeur médiane s'élevait à 3,6 %.

En 2014, un quart des entreprises avaient une marge nette d'exploitation inférieure à -1,3 % (premier quartile), tandis qu'un quart présentait une marge nette d'exploitation supérieure ou égale à 4,9 % (troisième quartile). La valeur médiane était de 1,6 %. Dans l'ensemble, il apparaît que le commerce de détail présentait la plus forte dispersion de sa rentabilité parmi tous les maillons analysés. En 2014, la dispersion était également élevée entre les grands détaillants (en termes de chiffre d'affaires), avec une marge nette d'exploitation de 5 % pour le principal acteur, de 0,9 % pour le deuxième plus grand acteur et de 2 % pour le troisième plus grand acteur.

Pour la période 2010-2014, les cinq plus grands détaillants détenaient ensemble une part de marché de 83 % en moyenne, ce qui traduit un degré de concentration élevé.

Au sein de la filière bovine, le commerce de détail était le maillon le plus rentable au cours de la période 2008-2014, avec une marge brute annuelle moyenne de 5,5 %, contre 3,9 % pour la marge nette d'exploitation. Ainsi, le commerce de détail dépassait même les marges brute et nette annuelles moyennes de l'industrie alimentaire (5,4 et 3,1 %). Les abattoirs et ateliers de découpe (marges brute et nette d'exploitation de 3 et 1,4 %) étaient, à leur tour, plus rentables que l'industrie des aliments composés (marges brute et nette d'exploitation de 2,4 et 1,2 %), qui se révélait le maillon le moins rentable de la filière.

Tableau 2. Aperçu des marges brute et nette annuelles moyennes de quelques maillons de la filière bovine et de l'industrie alimentaire

[En %, période 2008-2014]

	Industrie des aliments composés	Abattoirs et ateliers de découpe	Commerce de détail	Produits alimentaires
Marge brute d'exploitation	2,4	3,0	5,5	5,4
Marge nette d'exploitation	1,2	1,4	3,9	3,1

Source : calculs propres, Bureau van Dijk (Bel-first), AFSCA, FEBEV, SPF Economie (DG Statistique).

3. Evolution des prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les principaux pays voisins

3.1. Consommation de viande bovine

Les Belges consomment en moyenne moins de viande à la maison¹⁷. Ainsi, ils ont acheté en moyenne 31 kg de viande en 2014, contre 34,9 kg en 2008 (-11,2 %). La viande bovine a suivi cette tendance négative et le recul de la consommation était même encore plus prononcé. En 2014, la consommation de viande bovine atteignait en moyenne 5 kg par habitant, contre 6,5 kg par habitant en 2008, ce qui représente une baisse de 22,7 %. En 2014, la viande bovine représentait 16,1 % de la consommation domestique totale de viande, contre une part de 18,5 % en 2008. En 2014, les Belges ont consommé en moyenne 0,8 kg de viande de veau, soit 2,6 % de la consommation domestique de viande. Les autres types de viande ont également vu leur consommation diminuer ces dernières années. Ainsi, la consommation de viande de porc a baissé de 18 %, passant de 7,2 kg en 2008 à 5,9 kg en 2014.

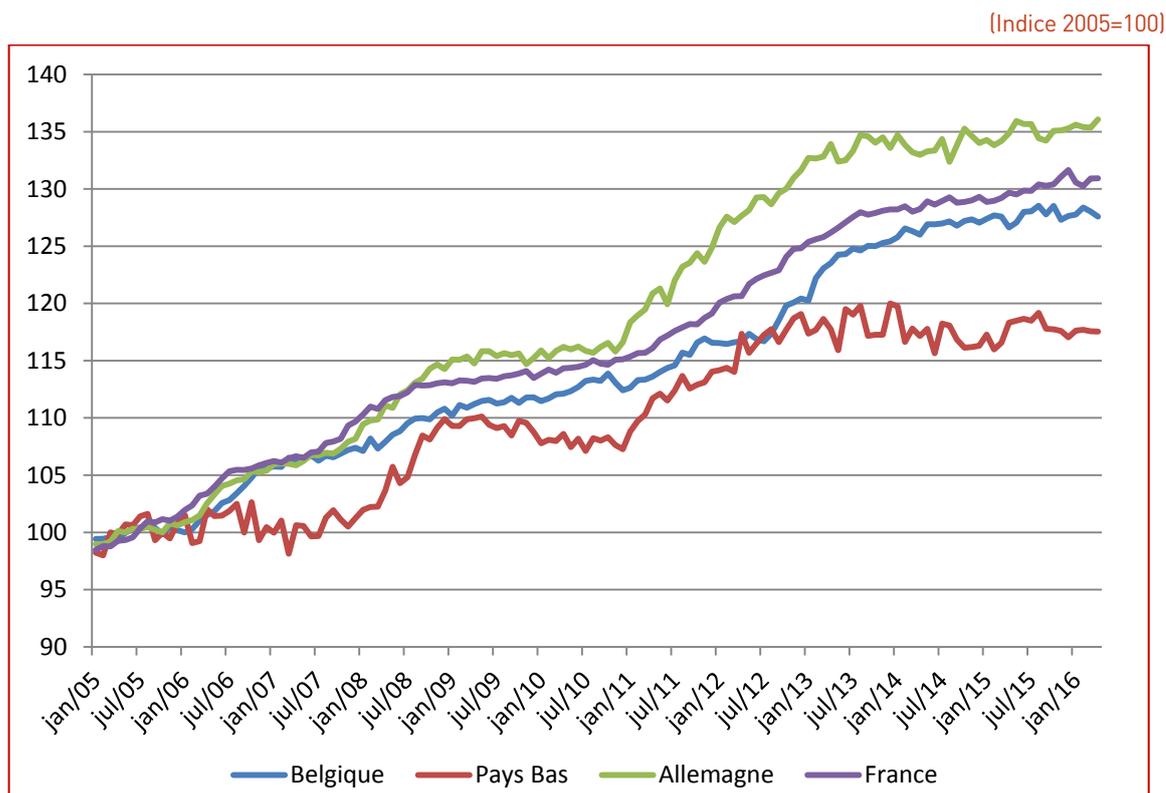
3.2. Evolution du prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les principaux pays voisins

Les prix à la consommation de la viande bovine ont connu une évolution similaire en Belgique et en France, bien que les prix à la consommation de la viande bovine ont augmenté plus vite en France à partir de la deuxième moitié de 2007. A partir de 2009, les prix à la consommation de viande bovine ont évolué de même manière en Belgique et en France. En avril 2016 le consommateur belge payait en moyenne 27,6 % de plus pour la viande bovine qu'en 2005. En France, les prix à la consommation de la viande bovine était 30,9 % plus élevé en avril 2016 qu'en 2005. En Allemagne, les prix à la consommation de la viande bovine ont enregistré une plus forte hausse au cours de la période considérée. En avril 2016, le consommateur allemand devait compter en moyenne près de 36,1 % de plus pour la viande bovine par rapport à 2005. Aux Pays-Bas, les prix à la consommation de la viande bovine ont par contre connu une

¹⁷ Selon le VLAM, l'office flamand d'agro-marketing, 74 % des repas chauds sont préparés à domicile (moyenne de 2007, 2009 et 2011).

hausse moins prononcée au cours de la période sous revue. Ceux-ci sont d'ailleurs plus volatils que sur le marché belge de la viande bovine. Aux Pays-Bas, les prix à la consommation de la viande bovine étaient en moyenne supérieurs de 17,5 % en avril 2016 par rapport à 2005.

Graphique 6. Evolution du prix à la consommation de la viande bovine en Belgique et dans les principaux pays voisins



Source : SPF Economie, CBS, Destatis et INSEE.

3.3. Commerce extérieur

En Belgique, le cheptel bovin se compose principalement de bovins de la race blanc-bleu belge. Ces bovins ont une conformation excellente à supérieure avec un état d'engraissement plutôt faible et sont pour la plupart destinés au marché belge. En 2014, les exportations de bovins vivants et de viande bovine ont atteint près de 738 millions d'euros, soit une hausse de quasiment 19 % par rapport à 2008.¹⁸ La hausse des exportations de bovins vivants et de viande bovine résulte de la progression des exportations de viande bovine fraîche et congelée (+24,2 %). En comparaison avec 2008, les exportations de bovins vivants ont baissé de 6 % en 2014. La viande bovine fraîche et congelée représentait 86 % des exportations totales de bovins vivants et de viande bovine en 2014. Près de 99 % des exportations totales étaient destinées à d'autres États membres de l'Union européenne (comme les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et l'Italie).

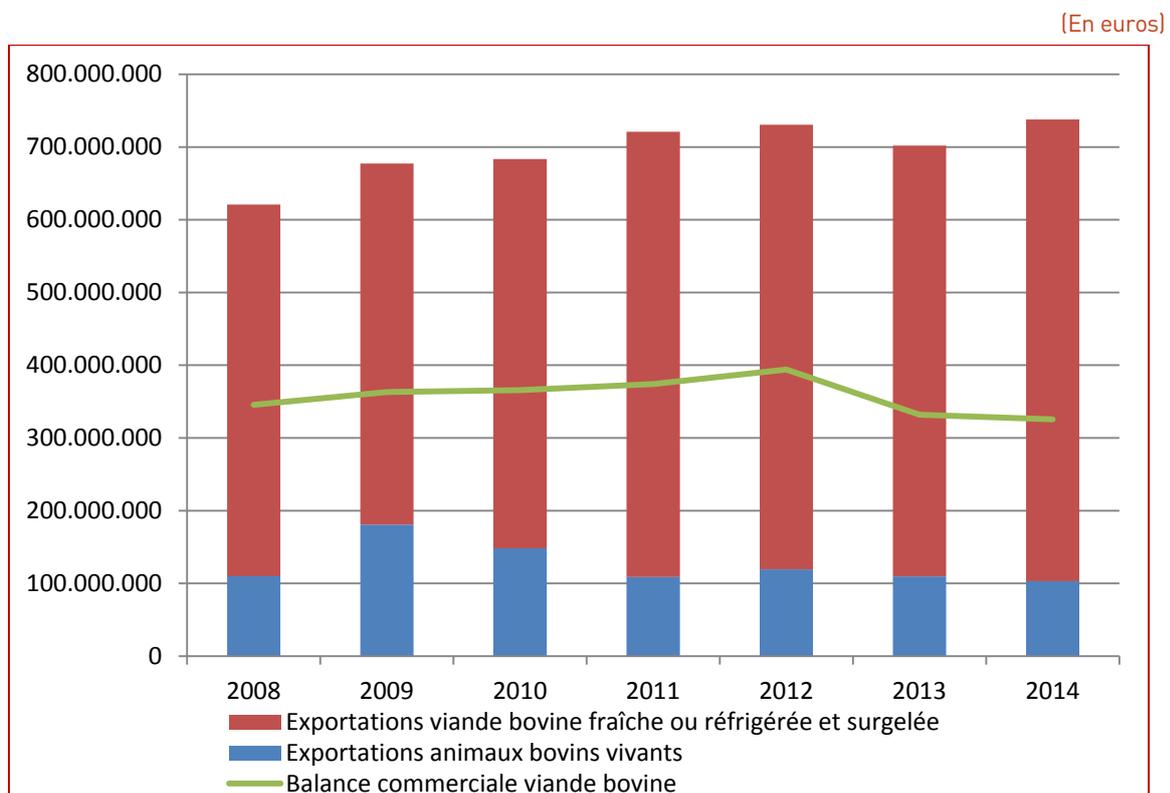
¹⁸ En 2014, le transit représentait 8 % des exportations de viande bovine fraîche, contre 18 % pour la viande bovine congelée. Les exportations de bovins vivants ne concernaient quasiment pas le transit.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique. »

Durant cette même année, les importations de bovins vivants et de viande bovine ont pesé à hauteur de 412 millions d'euros, soit une hausse de 50 % par rapport à 2008.¹⁹ Cette hausse provient en grande partie de l'augmentation des importations de bovins vivants, lesquelles ont pratiquement doublé entre 2008 et 2014. Les bovins vivants représentaient un tiers des importations en 2014, tandis que la viande bovine, tant fraîche que congelée, constituait deux tiers des importations totales en 2014. Les principaux partenaires commerciaux sont une nouvelle fois des États membres de l'Union européenne (plus exactement les Pays-Bas, la France, l'Irlande et l'Allemagne).

En 2014, il était question d'un excédent commercial à hauteur de 325 millions d'euros, soit une légère hausse par rapport à 2013. En 2012, l'excédent commercial atteignait toutefois 394 millions d'euros. Cela s'explique par un niveau plus élevé des importations de produits à base de viande bovine en 2014.

Graphique 7. Balance commerciale de la Belgique et répartition des exportations pour les produits à base de viande bovine



Source : Comext, CE.

¹⁹ En ce qui concerne les importations de bovins vivants, il n'y avait guère de différence entre les importations selon le concept national et selon le concept communautaire (les données d'Eurostat s'appuient sur le concept communautaire et couvrent donc le transit également). En 2014, le transit représentait 18 % des importations de viande bovine fraîche, contre 12 % pour la viande bovine congelée.

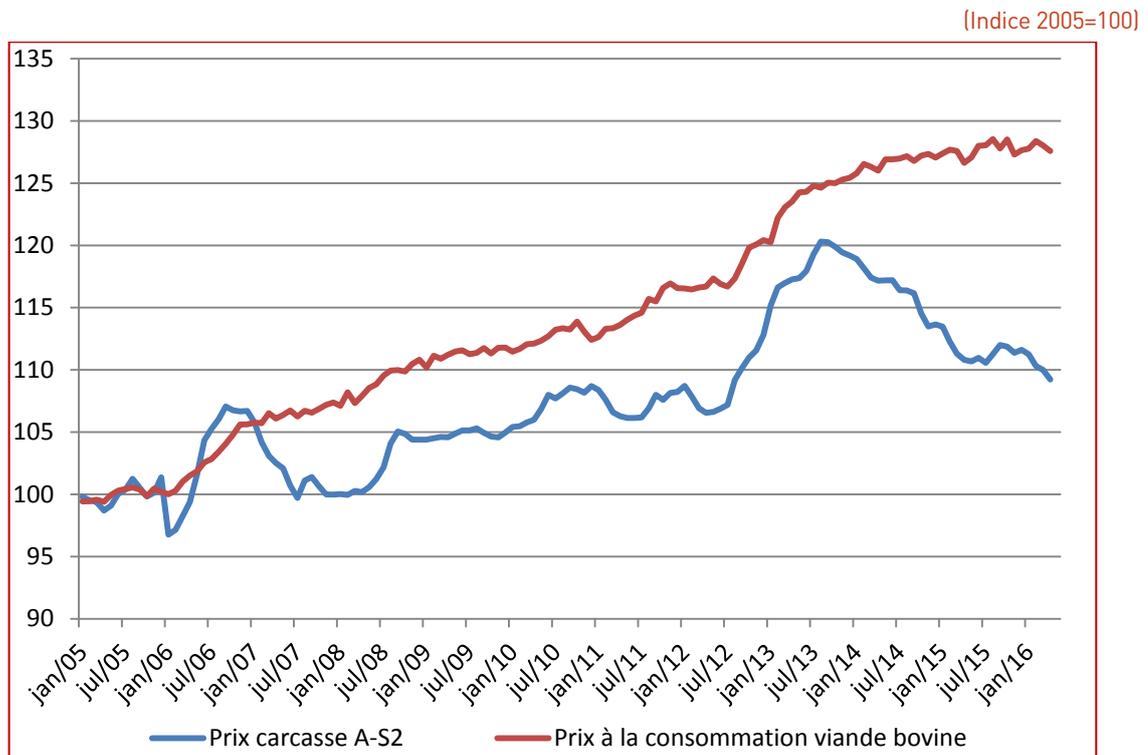
4. Mécanisme de transmission des prix

Etant donné que seules des données agrégées sont disponibles pour les marges dans le commerce de détail, ce chapitre tente de refléter l'évolution de la marge sur la viande bovine dans la distribution au moyen d'un modèle extrêmement simplifié. Dans ce modèle, l'évolution des prix d'une carcasse de bovin est comparée à celle des prix de la viande bovine dans le secteur de la distribution. Le graphique 8 présente les deux séries de données.

Durant la période considérée, le prix de vente d'une carcasse de bovin a connu des hausses de prix, alternant avec des périodes lors desquelles ce prix diminuait. Le prix à la consommation de la viande de bœuf, par contre, a presque continuellement augmenté pendant la période 2005-avril 2016. Lorsque le prix de vente d'une carcasse de bovin connaissait de fortes hausses de prix, comme cela a été le cas au cours des périodes janvier-septembre 2006 et mai 2012-août 2013, le prix à la consommation de la viande de bœuf augmentait également fortement. Les baisses du prix de vente d'une carcasse de bovin n'ont cependant pas été répercutées sur les prix à la consommation de la viande bovine. Ainsi, en avril 2016, un éleveur de bovins recevait en moyenne 9,2 % fois plus pour une carcasse de bovin qu'en 2005. Le consommateur payait toutefois 27,6 % de plus en moyenne durant la même période.

La présente analyse ne permet cependant pas de conclure que le commerce de détail a augmenté ses marges sur la viande bovine. Entre l'élevage de bovins et le commerce de détail, d'autres maillons peuvent également avoir un impact sur le prix à la consommation. Par ailleurs, d'autres postes de coûts dans le commerce de détail influencent le prix à la consommation de la viande bovine.

Graphique 8. Evolution du prix de revient d'une carcasse de bovin et du prix à la consommation de la viande bovine



Source : Région flamande, SPF Economie.

Focus. Analyse du mécanisme de transmission des prix et des marges dans la filière bovine en France

En décembre 2015, FranceAgriMer, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, a publié une analyse des résultats financiers dans les filières de la viande bovine et porcine pour la période 2011-2014²⁰. Les principales constatations pour la filière bovine sont présentées dans ce chapitre. Les hausses de prix observées en 2012 et en 2013 dans le premier maillon de la filière bovine, à savoir la production bovine, ont systématiquement été répercutées sur les maillons suivants, soit l'industrie de transformation et le commerce de détail. En 2014, les prix des carcasses de bovins ont accusé une baisse, mais celle-ci n'a été répercutée qu'en partie sur les prix de l'industrie de transformation, qui a ainsi augmenté ses marges.

Selon cette étude, l'industrie de transformation, soit les abattoirs et les ateliers de découpe, présente des marges nettes structurellement faibles, tandis que le commerce de détail (rayon boucherie) affichait même des marges nettes négatives au cours de la période 2011-2013.

²⁰ Voir :

https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/rapports_etudes/Pages/default.aspx?etat=initial

Conclusion

Malgré une concentration en hausse constante dans l'élevage de bovins, la rentabilité de l'éleveur reste sous pression. Cette situation s'explique principalement par la baisse du prix de revient des carcasses de bovins depuis la mi-2013. Les coûts de l'alimentation animale ont, par contre, eux aussi diminué au cours de cette période sous l'influence de la baisse des prix internationaux des matières premières. Entre août 2013 et avril 2016, les recettes ont toutefois moins fortement diminué que les coûts de l'alimentation animale (respectivement -9,2 % et -15,4 %).

Il ressort des résultats financiers des différents maillons de la filière bovine que le commerce de détail (chiffres pour l'ensemble de l'assortiment) était le maillon le plus rentable au cours de la période 2008-2014, avec des marges brute et nette annuelles moyennes de respectivement 5,5 et 3,9 %, soit des résultats supérieurs à ceux de l'industrie alimentaire. L'industrie des aliments composés se révélait, quant à elle, le maillon le moins rentable de la filière bovine (marges brute et nette d'exploitation de 2,4 et 1,2 %). La rentabilité des abattoirs et des ateliers de découpe se situait entre celle du commerce de détail et de l'industrie des aliments composés. Une analyse de FranceAgriMer sur les marges dans la filière bovine en France montre également que les marges dans les maillons intermédiaires ne sont pas élevées. En ce qui concerne les marges pour la viande bovine dans le commerce de détail, FranceAgriMer souligne que celles-ci sont même négatives dans le commerce de détail français. Une enquête a permis de calculer les marges dans le commerce de détail jusqu'au niveau des rayons, soit la boucherie dans le cas présent.

La consommation de viande en général et de viande bovine en particulier a accusé une nouvelle baisse ces dernières années. En Belgique, le prix à la consommation de la viande bovine n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En France, le prix à la consommation de la viande bovine a connu une évolution plus ou moins similaire au cours de la période sous revue (+27,6 % en Belgique et +30,9 % en France entre 2005 et avril 2016). En Allemagne, par contre, le prix à la consommation de la viande bovine a enregistré une plus forte augmentation qu'en Belgique depuis 2005 (36,1 %). Aux Pays-Bas, le prix à la consommation de la viande bovine a connu une évolution plus erratique, marquée par davantage de baisses de prix qu'en Belgique. Le prix à la consommation de la viande bovine a dès lors moins fortement augmenté aux Pays-Bas au cours de la période considérée (+17,5 %).

Malgré le fait que le cheptel bovin belge se compose principalement de la race blanc-bleu, la balance commerciale de la Belgique pour les produits à base de viande bovine était positive entre 2008 et 2014. En 2014, l'excédent commercial atteignait 325 millions d'euros. Les exportations sont en grande partie constituées de viande bovine fraîche et congelée (86 % des exportations totales), lesquelles sont destinées presque exclusivement au marché européen. Au cours des dernières années, les importations ont augmenté de moitié, et plus particulièrement les importations de bovins vivants qui ont doublé.

Le dernier chapitre dressait une analyse de la transmission des prix dans la filière bovine. Étant donné que l'indice des prix à la production des abattoirs et des ateliers de découpe englobe aussi bien la viande bovine que la viande porcine, l'analyse s'est concentrée sur l'évolution des prix d'une carcasse de bovin et sur celle du prix à la consommation de la viande bovine. Il ressort de l'analyse que les hausses de prix des carcasses de bovins ont été réper-

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et des services en Belgique. »

cutées sur le prix à la consommation, certes dans une moindre mesure. Par contre, les baisses de prix des carcasses de bovins n'ont jusqu'à présent pas été suivies d'une baisse du prix à la consommation de la viande bovine.

Annexe

Evolution du prix des carcasses en Belgique et dans l'Union européenne, 2005-2016

(euros/100kg)



Source : Région flamande, CE.